

Éditorial 1

> Thierry Mathieu,
Président de l'Adapei de l'Orne

Vie de l'association 2

> Le 29 juin dernier, à la salle Mazeline de Damigny, l'Adapei de l'Orne a tenu son assemblée générale ordinaire

Faire face 2

> L'Adapei de l'Orne soutient concrètement ses salariés

Initiative 3

> Le 14 juin dernier à Valframbert, un job dating, organisé par les services de l'Adapei de l'Orne, de Cap Emploi et Pôle emploi, s'est tenu pour recruter les professionnels attendus sur le site du complexe médico-social de la Rose des Vents

Focus 4

> Découvrir le sport qui nous convient !
> Vers la conquête du Mont-Saint-Michel
> Silence, ça pousse à Beaugard !
> En Appétit pour bien cuisiner !
> Ribambelle à la mer
> Le complexe le site *Les Roches* à Argentan sort de terre !

Coups de cœur 5-6

> Travailler en dehors de l'Esat, c'est possible !
> Mettre en valeur la différence !
> À nous Paris !
> Tremplins inclusifs à l'Esat de Bellevue
> Kermesse festive à la MAS La Source
> Rétrospective en images des fêtes estivales d'Unisat 61

Portrait 7

> Rencontre avec Pierre Bouguier

Éclairage sur 8

> Conseil de la vie sociale : une composition élargie et un fonctionnement qui remodèle le dispositif

Regard sur 9

> De nouveaux droits pour les travailleurs Esat

Perspective 10

> La Haute Autorité de Santé (HAS) a rendu public le premier référentiel national pour évaluer la qualité dans le secteur social et médico-social

Le Point sur 11

> Questions à Fouad Hammou-Kaddour

Quelques bonnes nouvelles 12

Calendrier 12



Depuis plus de 55 ans, notre association milite en faveur du handicap

Alors que l'Adapei de l'Orne fête cette année ses 55 ans d'existence, notre mouvement militant ne cesse de questionner régulièrement les pratiques et les organisations en faveur de nos personnes accompagnées et de s'interroger tant sur le présent que sur l'avenir.

Bien sûr, en septembre, il est ainsi habituel de se souhaiter une bonne rentrée en pensant que tout le monde a pu prendre des vacances bien méritées et que tout va bien... Toutefois, nous savons que ce n'est pas le cas pour tous car les mois de juillet et août ne sont pas synonymes de repos pour tout le monde et tous les problèmes ne sont pas résolus, loin de là. Nous voyons même apparaître brutalement des difficultés que nous pressentions depuis longtemps.

Disons-le clairement : nous sommes dans un contexte où les métiers du soin et de l'accompagnement sont en souffrance. Légitimement on pourrait se demander : que fait l'Adapei de l'Orne localement pour lutter contre ce mouvement défavorable ?

À plusieurs reprises et depuis des mois, nous avons commencé par nous mobiliser et interpeller les pouvoirs publics, saisir les parlementaires, promouvoir les pétitions nationales de nos secteurs.

C'est dans cet esprit que le Conseil d'Administration de l'Adapei de l'Orne a décidé de déclencher dès fin juin, sur ses fonds propres, le paiement des revalorisations Ségur et Laforcade pour les salariés qui en relevaient.

Plus concrètement encore, nous avons organisé des jobs dating, communiqué régulièrement sur les réseaux sociaux en espérant attirer vers nous de nouveaux candidats. Il s'agit là d'un combat de tous les jours et pas seulement de notre association au niveau local. C'est bien tout le secteur social, médico-social et sanitaire qui est en tension.

Nos inquiétudes sont réelles : à l'avenir, qui s'occupera de nos personnes fragiles, dépendantes voire vieillissantes si toutes nos constructions solidaires, nos établissements et services sont ainsi mis à mal ? Et c'est bien une réponse globale et nationale qui prévaudra. Mais nous ne pouvons pas non plus perdre de vue les actions essentielles - et d'avenir ! - que nous devons mener pour améliorer la qualité de vie de nos personnes en situation de handicap.

L'heure du renoncement n'est pas venue. Bien au contraire, il nous faut nous mobiliser encore et toujours par exemple sur les sujets aussi importants que la solution adaptée pour tous, la qualité de notre restauration, l'accompagnement des personnes vieillissantes... La liste n'est pas close et nous avons donc besoin de toutes les énergies, nous avons besoin de militants, d'adhérents, d'administrateurs pour peser auprès des pouvoirs publics et des financeurs. Nous avons besoin de vous tous.

Comme l'exprimait justement le penseur Alain, « Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté ! » Autant dire que nous avons besoin de toutes les énergies qui n'accepteront pas la dégradation de la situation actuelle et aussi pour développer, ensemble, de nouvelles solutions et réponses, car tous les aidants sont les experts de leur quotidien. C'est dans cet esprit de mobilisation solidaire que je vous souhaite à tous - familles, enfants et adultes en situation de handicap et professionnels de tous nos établissements et services - une bonne rentrée.

Bien fidèlement à vos côtés.

Thierry MATHIEU
Président de l'Adapei de l'Orne

●●● Vie de l'association

Le 29 juin dernier, à la salle Mazeline de Damigny, l'Adapei de l'Orne a tenu son assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale de l'Adapei de l'Orne s'est tenue sous la présidence de Thierry Mathieu, à la salle Mazeline de Damigny (61). Le rapport moral, le rapport d'activité et celui des finances ont été soumis à l'approbation. L'année 2021 a été caractérisée par de nombreux événements initiés à nouveau après une période de latence liée à la crise sanitaire. Les temps forts fédérateurs ont été mis en lumière par de petites vidéos réalisées pour l'occasion. Lors de cette session, il a été dressé le bilan de l'année

écoulée, les avancées concrètes avec la transformation numérique des établissements et services par le DUI (Dossier Usager Informatisé), la mise en œuvre progressive de la télémédecine dans les établissements pour pallier la désertification médicale, la signature de la charte qualité restauration collective en faveur des usagers et l'adhésion à la Charte d'Engagement Républicain.

Les grands axes stratégiques de l'Adapei de l'Orne ont été évoqués, au 1^{er} rang desquels

l'adaptation des parcours aux problématiques du vieillissement, de la transformation de l'offre médico-sociale et de la restructuration immobilière et patrimoniale. Les orientations socle ont été confirmées par l'adoption de l'avenant au Projet associatif global : la feuille de route associative s'étend désormais jusqu'à l'horizon 2025 pour accompagner dans le respect, la dignité et la diversité des parcours des jeunes, des adultes et des personnes vieillissantes. ●



Faire face ●●●

L'Adapei de l'Orne soutient concrètement ses salariés

Réunis en leurs instances du 1^{er} juin dernier, les Administrateurs de l'Adapei de l'Orne ont constaté que les mesures nationales du Ségur de la santé en faveur des salariés du secteur médico-social n'avaient toujours pas été effectives. En conséquence et à l'unanimité, ils ont décidé d'adopter les dispositions suivantes :

■ À compter du 1^{er} juin 2022, les salariés bénéficiaires des mesures Laforcade et Ségur ont perçu les 238 € brut (183 € net) et 38 € brut annoncés selon les catégories de personnels concernés et cela jusqu'à fin septembre 2022.

■ Les fonds propres associatifs ont donc avancé pour la période concernée près de 650 000 € représentant le coût global de cette opération transitoire sur les 4 mois de référence.

Par ces mesures associatives d'initiative purement locale, le Conseil d'Administration de l'Adapei de l'Orne a souhaité témoigner de son engagement aux côtés des professionnels et les remercier pour le travail effectué pour la continuité d'accompagnement de nos personnes en situation de handicap. ●





Le 14 juin dernier à Valframbert, un job dating, organisé par les services de l'Adapei de l'Orne, de Cap Emploi et Pôle emploi, s'est tenu pour recruter les professionnels attendus sur le site du complexe médico-social de la Rose des Vents

Dans l'esprit des Journées Handiss'pensables mises en place du 14 au 16 juin par l'association OETH qui favorise l'emploi des personnes en situation de handicap, l'Adapei de l'Orne, Pôle Emploi et Cap Emploi ont collaboré activement à l'organisation du job dating du 14 juin sur le site du Complexe de la Rose des Vents. Son enjeu est de pallier les difficultés de recrutements que connaît actuellement l'Adapei de l'Orne pour pourvoir les postes des métiers de l'humain non pourvus.

Accompagner au mieux les candidats potentiels

Les services collaboratifs de l'Adapei de l'Orne, de Pôle Emploi et de Cap Emploi ont permis d'effectuer une présélection d'une vingtaine de candidatures dont une dizaine a été retenue pour participer aux courts entretiens du job dating. Les deux partenaires historiques de l'Emploi ont le même objectif d'apporter une solution concrète aux besoins de recrutements dans les métiers de l'intervention sociale et du soin. Le service Ressources Humaines de l'Adapei de l'Orne, a construit avec Pôle emploi et

Cap emploi cette session de recrutements hybride destinée aussi bien à l'employeur qu'aux candidats qui peuvent ainsi se faire une idée concrète du lieu d'exercice de leur activité et les compétences recherchées.

Démystifier le secteur médico-social pour l'appréhender au plus juste

Parfois peu ou mal connus des candidats et des partenaires de l'emploi eux-mêmes, certains métiers peinent à trouver les profils et les compétences adaptés. La crise en ressources humaines du secteur médico-

social sur le plan national est sans précédent et n'est pas le fait localisé d'une association. L'intérêt majeur du job dating consiste à mettre en contact des professionnels qui partagent leurs parcours et leurs expériences avec les candidats. L'occasion pour ces derniers d'avoir une vision plus précise des métiers et des attentes des recruteurs pour mettre toutes leurs chances de leur côté ou valider leur projet professionnel. Par ailleurs, les partenaires de l'Emploi peuvent appréhender les besoins spécifiques des employeurs et affiner l'orientation des candidats. ●

Découvrir le sport qui nous convient !

Le 9 juin dernier, à L'Aigle, 12 travailleurs d'Esat ont pu découvrir de nombreux sports grâce à l'évènement Bouger avec le sport adapté mis en place par le Comité fédéral Sport Santé : Judo, Escrime, Curling, Foot, Tir sportif... Une journée remplie de défis, de rires et de partages. ●



Vers la conquête du Mont-Saint-Michel



Les encadrants : Emma, Gregory, Élise
Les jeunes : Maëva, Céline, Mathis, Mathéo, Océane et Beatriz

Six jeunes du groupe GAIA de l'IME La Passerelle, encadrés par trois professionnels sont partis au Mont-Saint-Michel dans le cadre d'un séjour du 11 au 13 juillet 2022. Cette excursion constituait l'aboutissement d'un travail mené tout au long de l'année. Au programme : visite du mont éponyme et de son cloître, avec une vue imprenable entre ciel et terre, découverte de la baie avec un guide, traversée en faisant attention aux sables mouvants. Les lieux ont été très appréciés. Et ce qui ne gêne rien : le gîte était équipé d'une piscine et de plusieurs jacuzzis. Un séjour superbe rempli de bons moments, de découvertes, d'histoire et d'aventures. ●

Silence, ça pousse à Beaugard !

Le jardin d'Unisat 61, site de la Ferté-Macé a repris des couleurs. C'est qu'un groupe de 4 travailleurs (Fabrice, Olivier, Sylvain et Sébastien), accompagnés par l'animatrice de soutien Adeline, veille à son bien-être. Grâce à l'activité de soutien jardin dans laquelle tous



s'impliquent avec soin, le groupe travaille à un nouveau bac potager à hauteur et prépare la parcelle consacrée. Les travailleurs s'adonnent notamment à son organisation avec le désherbage et les diverses installations. Après l'achat, les plantations des légumes, le suivi et l'entretien du potager, le meilleur advient avec la cueillette des radis, courgettes et salades. Discrètement, d'autres légumes y poussent tels que des concombres, poivrons, aubergines, poireaux, carottes, tomates, butternuts. Si l'idée est d'apprendre à jardiner, l'objectif est de refaire connaissance autrement avec les légumes. On trouve sur le site deux autres parcelles réservées pour ceux qui souhaitent y jardiner en dehors du temps de travail, dans le respect du matériel emprunté et des plantations des uns et des autres. Cette année, Jérôme et Emilien ont eu leurs bouts de terrain dans lesquels poussent déjà de beaux légumes. Le pari est gagné ! ●

En Appétit pour bien cuisiner !



En 2022, Sodexo a lancé son projet En appétit pour favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap. Des formations et parcours certifiant en cuisine sont proposés aux travailleurs en situation de handicap des Esat. L'objectif est de les professionnaliser pour favoriser leur passage en milieu ordinaire. Lors de ses séances, sont abordés les sujets d'hygiène, de sécurité, santé au travail et les bases de cuisine. Elles permettent d'intégrer les usagers aux cuisines centrales de leur établissement. Une 2^e formation Devenir cuisinier délivre un certificat de qualification professionnelle (CQP). Elle peut faire l'objet d'une prise en charge par l'opérateur de compétences (OPCO). ●

Ribambelle à la mer



Les 2 et 3 juin derniers, le groupe Ribambelle de l'IME La Passerelle a passé deux jours au bord de la mer à Asnelles sur la côte normande. Le séjour était le point d'orgue d'un travail amorcé depuis le retour des vacances d'avril. Les enfants ont pu - au travers de nombreuses activités des temps éducatifs dont l'étude d'albums en classe - se familiariser avec le bord de mer. Hébergés au Tamaris, centre spécialisé dans l'accueil de groupes, les jeunes ont pu participer aux jeux du littoral tels que l'Ezy roller, une chasse au trésor, l'activité Attaque de la mer, une promenade dans le bourg d'Arromanches sans oublier les précieux châteaux de sable. La «boom» du jeudi soir mêlant d'autres classes en séjour a été également très appréciée. Les uns et les autres, quelque peu fatigués par ces deux jours très intenses, sont revenus avec des souvenirs plein les yeux. Il y avait un goût de reviens-y. ●

Le complexe le site Les Roches à Argentan sort de terre !



L'Adapei de l'Orne poursuit sa politique de rénovation et d'adaptation du bâti de ses structures avec la restructuration du complexe Les Roches à Argentan. Le site en travaux intègre des Établissements d'accueil non médicalisés (dont les dénominations antérieures étaient foyer d'hébergement et foyer de vie) ainsi que l'accueil des antennes locales du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) et du Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) de l'Association. Ce nouveau dispositif assurera un meilleur maillage territorial et une meilleure fluidité de parcours pour toutes les personnes en situation de handicap dépendant de la zone géographique d'Argentan. La finalisation du complexe est prévue à l'horizon du 1^{er} semestre 2023. ●

Travailler en dehors de l'Esat, c'est possible !

Dans le cadre du plan de transformation des Esat à venir, le site de La Frémondrière de L'Aigle (entité d'Unisat 61 de l'Adapei de l'Orne) a pu établir d'ores et déjà quelques partenariats avec des entreprises locales pour promouvoir l'inclusion en milieu ordinaire de ses travailleurs. Ainsi, ont commencé, le 4 juillet dernier, six belles aventures professionnelles. Paprec Plastiques 27, spécialisée notamment dans la gestion complète des déchets plastiques, de la collecte et du tri, a ouvert ses portes pour intégrer les travailleurs dans son équipe. Très motivés, habillés selon les normes vestimentaires requises, les uns et les autres s'emploient à déconditionner des articles, démanteler de la ferraille, des vis ou encore des roulettes sur le plastique avant broyage. Ils avaient au préalable participé à la visite organisée par le commercial et le responsable logistique et transports de la Paprec. Selon les besoins et les souhaits exprimés, les travailleurs continuent d'avoir recours à leur équipe encadrante et de soutien de l'Esat. Une expérience solidaire qui sera riche d'enseignements !

Un autre projet professionnel qui se précise...

Dans une autre perspective inclusive, Irem, 24 ans et qui a intégré l'Esat il y a trois ans, a souhaité s'orienter vers la coiffure. La jeune femme a donc rejoint les salons de L'Aigle, Ô Coiffeur et Intermède Coiffure, pour y apprendre le métier. Apprivoisant ce nouvel environnement, Irem expérimente l'accueil des clients, les shampooings et brushings. Elle progresse et prend de l'assurance. À suivre ! ●



Mettre en valeur la différence !

Les feux de la rampe ont toujours laissé un goût de rêve. Léandre, jeune travailleur d'Unisat 61 site de Bellevue, a pu se prêter au jeu d'acteur depuis que son frère, psychologue et sensibilisé au sujet de l'émancipation et l'autodétermination, et un ami commun versé dans les études cinématographiques à la Fémis (*) — se sont intéressés à la question sociétale du handicap. Comment répondre au souhait d'un proche de jouer dans un film et entreprendre un court-métrage engagé sur la différence ? L'opportunité s'est présentée quand l'équipe de tournage estudiantine a décidé de concrétiser la démarche dans le cadre d'un festival. Ainsi, Léandre a pu tourner sur son lieu de travail dans l'atelier de conditionnement d'Unisat 61 site de Bellevue à Alençon. Sous les yeux intrigués de ses collègues travailleurs et de son animatrice de soutien, il a donné le meilleur de lui-même. Encouragements et murmures d'approbation ont fusé autour de lui. La caméra l'a suivi dans ses pérégrinations sur son lieu de déjeuner à la cuisine centrale de l'UCPR (Entreprise Adaptée de l'Adapei de l'Orne) et lors de la fameuse fête estivale organisée par l'Esat à l'attention de ses travailleurs. Ces différentes séquences fourniront quelques matières premières au scénario du court-métrage. L'histoire qui entend valoriser le pouvoir d'agir de la personne en situation de handicap, reste encore à finaliser. Le projet sera dans les starting-blocks dans la perspective des prochains festivals. ●



L'équipe de tournage avec Noé Perin et Lucas Minier.

s'est présentée quand l'équipe de tournage estudiantine a décidé de concrétiser la démarche dans le cadre d'un festival. Ainsi, Léandre a pu tourner sur son lieu de travail dans l'atelier de conditionnement d'Unisat 61 site de Bellevue à Alençon. Sous les yeux intrigués de ses collègues travailleurs et de son animatrice de soutien, il a donné le meilleur de lui-même. Encouragements et murmures d'approbation ont fusé autour de lui. La caméra l'a suivi dans ses pérégrinations sur son lieu de déjeuner à la cuisine centrale de l'UCPR (Entreprise Adaptée de l'Adapei de l'Orne) et lors de la fameuse fête estivale organisée par l'Esat à l'attention de ses travailleurs. Ces différentes séquences fourniront quelques matières premières au scénario du court-métrage. L'histoire qui entend valoriser le pouvoir d'agir de la personne en situation de handicap, reste encore à finaliser. Le projet sera dans les starting-blocks dans la perspective des prochains festivals. ●

(*) Fémis : École nationale supérieure des métiers de l'image et du son basée sur Paris.

À nous Paris !



Le 19 juillet dernier, neuf jeunes de l'IME La Passerelle, accompagnés de leurs éducateurs, ont déambulé dans les quartiers touristiques de la capitale : le Trocadéro avec son incontournable Tour Eiffel, le Champ de Mars, l'Arc de triomphe, Montmartre et la basilique du Sacré-Cœur. Tous les points d'étapes ont nécessité l'usage des transports en commun comme le métro et le train. Sous la chaleur estivale, les apprentis de la vie urbaine parisienne ont pu expérimenter la mobilité et travailler ainsi leur autonomie en se déplaçant d'un lieu à l'autre. L'excursion a ravi la petite troupe qui a apprécié les splendides panoramas qu'offre Paris avec ses célèbres monuments. ●





Tremplins inclusifs à l'Esat de Bellevue

Les mises à disposition ont pour objectif de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel, de développer les compétences, les capacités d'emploi des travailleurs d'Esat. Ces établissements médico-sociaux ont vocation à favoriser l'insertion des travailleurs en milieu ordinaire de travail. Les mises à disposition constituent des vecteurs d'employabilité dans les entreprises. À Unisat 61, site de Bellevue à Alençon, cinq travailleurs sont actuellement détachés sur différentes entreprises :

- **Damien Duval** occupe un poste de réceptionnaire vérificateur pour l'entreprise AutoDistribution61, Il s'agit de sa 3e mise à disposition depuis janvier 2022.
- **Erwan Iriart-Sorhondo** travaille au Restaurant Universitaire Crous Normandie. La mise à disposition est effective depuis mars 2022, et sera reconduite jusqu'à l'été 2023 pour le poste d'agent polyvalent restauration.
- **Cynthia Kerio-Jarry** est entrée à l'entreprise Point P. Mise à disposition de 3 semaines en juillet 2022 sur un poste de vendeur et réceptionniste.
- **Frédéric Nouvlière** a poussé les portes du Conseil Départemental de l'Orne pour intégrer le service Espaces verts pour une durée de 3 mois, de juin à août 2022.
- **Pascal Jubault** a rejoint l'entreprise La Patte Jeanjean depuis un an sur un poste d'agent de production.

Pour trois d'entre eux, le DuoDay - journée annuelle de partage professionnelle en duo avec une personne volontaire - a constitué le moyen d'accès au parcours d'insertion. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Il a permis de poursuivre sur des stages, puis des mises à disposition où leurs compétences sont reconnues. ●



Kermesse festive à la MAS La Source

C'était une première et ce fut une vraie réussite ! Les résidents de la Maison d'accueil spécialisée de L'Aigle se sont adonnés au plaisir des jeux de plein air et à l'ambiance des lieux consacrés à cette fête annuelle. Les professionnels ont partagé avec enthousiasme et bonne humeur les temps forts de la kermesse, malgré un temps mitigé. Rien n'aurait pu différer ce grand rassemblement qui a ravi tous les usagers. ●



Rétrospective en images des fêtes estivales d'Unisat 61

Chaque année, Unisat 61 organise des moments conviviaux et festifs à l'attention de ses travailleurs. Les cinq sites d'Esat concernés choisissent les modalités d'organisation pour panacher en beauté l'orée des vacances estivales. ●

Le jeudi 21 juillet, le site du Bocage installait une vraie ambiance de kermesse sur son parking. Accompagnés des professionnels de l'établissement, les travailleurs ont passé un après-midi bien joyeux, nappé des embruns d'un barbecue maison. Parmi les nombreux jeux proposés, le baby-foot géant aura eu beaucoup de succès, presque autant que le poulet mariné. Une belle réussite.



Le 13 juillet 2022, sur le site de la Frémondrière à L'Aigle, le soleil et la bonne ambiance étaient au rendez-vous. Pétanque, jeux en bois, battles de danse et karaoké... Il y en avait pour tous les goûts. Un food-truck avec frites et hamburgers maison est venu pour régaler les papilles et un DJ animait les lieux.

La fête du site de Bellevue est venue clôturer l'ensemble des événements festifs sur Unisat 61 en ce mois de juillet. Une fête particulièrement réjouissante avec de beaux moments de convivialité entre travailleurs et professionnels. 161 personnes ont participé à ce rassemblement ! Au programme : foot, pétanques, molkky, karaoké. Un repas champêtre et une après-midi dansante animée par un DJ avaient été organisés pour l'occasion.



Le 21 juillet, le site de la Pommeraiie à Argentan se tenait au hall des expositions de la Ville. Un camion pizzas cuites au feu de bois a régaler les usagers. L'animation a été assurée par un magicien aux talents de mentaliste et musicien durant le repas. L'après-midi a donné lieu à une animation musicale, ou chacun a pu exprimer son talent en chant ou en danse !



Le mercredi 20 juillet, le site Beauregard a organisé sa journée festive aux abords du lac de la Ferté-Macé. Au programme : pique-nique, jeux anciens, concours de pétanque, marche, swing-golf, et même une petite partie de football improvisée. Beaucoup de bonne humeur et de détente dans un joli cadre verdoyant !



Lors de l'assemblée générale de l'Adapei de l'Orne, le spectacle animé par le duo mayennais **Matthieu Hamon et Pierre Bouguier** est venu clôturer l'événement en toute convivialité et bonne humeur. Le premier, résident d'un Foyer d'accueil médicalisé en Mayenne (Adapei 53), endosse le rôle de chanteur aux côtés de Pierre dans leurs pérégrinations artistiques. Son rapport au monde s'interprète dans la différence du fait qu'il soit né avec autisme. Le second est auteur, compositeur et interprète. Musicien, conteur et chef de chœur de surcroît, il anime de nombreux ateliers, notamment dans le milieu du handicap. Son parcours témoigne de sa sensibilité pour la différence. Pour leurs représentations, il s'est appuyé sur leur vécu commun lors des séances à l'IME-SATED de Château-Gontier (Mayenne) où ils se sont rencontrés. Tous deux partent à la rencontre d'interprètes connus comme Claude Nougaro, Charles Trenet ou encore les Ogres de Barback...

Rencontre avec Pierre Bouguier



Pourriez-vous nous parler de votre parcours ? Comment devient-on un artiste engagé comme vous l'êtes, aux côtés de la différence ?

Pierre : Je me qualifierais davantage d'artiste tout terrain. Que ce soient les enfants, les personnes âgées, en situation de handicap ou de vulnérabilité, j'aime révéler la magie qui habite chacun de nous dans cet espace d'ouverture que l'on accorde à l'autre. La scène, la musique, les chansons permettent de partager des moments forts car c'est une voie d'expression qui touche les cœurs au-delà des apparences et des codes sociaux. Nous avons besoin de cette graine de plaisir parce qu'elle est précisément atypique par la manière dont elle s'exprime avec les mots et les sons. L'interprétation personnelle que l'on en fait nous appartient mais va aussi toucher des émotions universelles. Mon parcours m'a porté vers la différence, en effet. Je me suis longtemps cherché avant de m'engager dans cette voie. Les voyages - par la marche et l'auto-stop notamment - et les cultures différentes au Mali, la Guyane, l'Inde, l'Iran et le Népal, m'ont considérablement apporté dans mon rapport à la vie. Les valeurs, le sens des choses, les personnes rencontrées, les considérations environnementales m'ont rappelé que la vie est précieuse, miraculeuse

même. J'ai beaucoup appris des chansons locales. Elles continuent de m'inspirer. Avant de m'adonner à la guitare ou au djembé dans une voie professionnelle, j'ai exercé plusieurs métiers en tant qu'animateur auprès des jeunes, parfois avec handicap. Je savais que je souhaitais créer du lien dans une société trop portée vers l'individualisme. La différence est une richesse à cultiver.

Comment s'est créé votre duo avec Matthieu ?

Pierre : Je l'ai rencontré à l'occasion de mes ateliers en musique et chansons dans un institut médico-éducatif de Château-Gontier. Il a manifesté très vite un intérêt particulier pour la musique. Matthieu, avec qui j'ai donné près de 150 concerts en huit ans, a un talent incontestable. Il chante avec ce qu'il est - sans chercher à être autre chose que lui-même. Par sa voix et sa présence qu'il offre au public, le regard des autres est paradoxalement relayé à un autre plan. Passionné de chansons de variétés très diverses, il est doté de l'oreille absolue. Matthieu vit la musique pleinement dans son corps. Dès qu'il est sur scène, sa spontanéité peut mêler drôlerie et improvisation qui touchent le public. Sa bonne humeur est contagieuse. La tendresse - à soi et aux autres - permet d'apprécier nos forces et nos vulnérabilités avec un autre regard. Elle est essentielle dans ce qui nous porte.

Quels sont vos projets ?

Pierre : Le 21 octobre prochain, nous nous produirons au Mans dans la salle des Ardriers à 20h. J'avance sur un nouveau répertoire de compositions. Le 28 octobre, j'aurai la chance de les chanter avec un groupe intergénérationnel de 80 personnes : résidents d'Ehpad, adultes en situation de handicap, enfants et adolescents. Un spectacle qui mêlera musique, théâtre et danse. Dans le cadre d'un festival à horizon 2023, je dirigerai une chorale inclusive avec l'association, le Geist Mayenne, qui œuvre en faveur des parcours de vie des personnes accompagnées. Enfin, je prévois en lien avec France 3 de réaliser de courtes vidéos sur les talents des Anciens qui aiment la chanson et s'y emploient avec leur cœur pour le plus grand plaisir de tous. L'idée est de révéler la beauté grâce au partage et aux chansons. ●

+ d'infos sur

<https://pierrebouguier.com/>

Conseil de la vie sociale : une composition élargie et un fonctionnement qui remodèle le dispositif

Dans un décret publié le 27 avril 2022, le ministère de la Santé et des Solidarités reconfigure le fonctionnement du Conseil de la vie sociale au sein des établissements médico-sociaux. Le texte de loi étend sa composition et renforce son rôle dans la vie organisationnelle des établissements. Les mesures listées par ce décret entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier prochain.



Contexte

Dans le sillon de la crise sanitaire, puis de l'affaire Orpea, les Conseils de la vie sociale ont révélé leurs insuffisances dans l'exercice démocratique auquel il devait donner lieu. Espaces d'expression permettant aux usagers des établissements sociaux et médico-sociaux d'échanger sur les conditions de vie, d'accompagnement et d'hébergement, ils permettent la participation collective des usagers et des familles à la vie de leur structure. Leur création est obligatoire dès lors que l'établissement ou le service assurent un hébergement, un accueil de jour continu ou une activité d'accompagnement par le travail.

Dans le nouveau décret, le renforcement du dispositif donne une portée plus large à la représentativité des usagers et leurs représentants légaux. Il prévoit également que les élus locaux puissent assister aux débats. Par ailleurs, il y est mentionné l'obligation d'élaborer un règlement intérieur. La reconfiguration du CVS entend jouer un rôle plus actif : il sera associé à l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement ou du service mentionné. Il contribuera à la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance.

Quelle est la nouvelle composition ?

Le CVS comprend obligatoirement :

- 2 représentants des personnes accompagnées ;
- 1 représentant élu des professionnels de l'établissement ou du service ;
- 1 représentant de l'organisme gestionnaire.

Sous réserve que la nature de l'établissement ou du service le justifie :

- 1 représentant de groupement des personnes accompagnées ;
- 1 représentant des familles ou des proches aidants des personnes accompagnées ;
- 1 représentant des représentants légaux des personnes accompagnées ;
- 1 représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;
- 1 représentant des bénévoles ;
- 1 médecin coordonnateur ;
- 1 représentant des membres de l'équipe médico-soignante.

Ouvrir à des participants extérieurs

Le texte souhaite intégrer dans les CVS un regard extérieur aux établissements dont ils sont rattachés pour faciliter une vision globale. Ainsi, il précise que face à l'impossibilité des personnes accueillies de participer directement au conseil - en raison de leur très jeune âge - leurs sièges sont attribués aux représentants des familles ou aux représentants légaux.

Autre apport : les représentants du personnel sont « élus par l'ensemble des salariés de droit privé ou agents nommés dans des emplois permanents ». Par ailleurs, les élus locaux ne sont pas mentionnés comme membres du CVS. Le décret apporte aussi une nouveauté en prévoyant que « peuvent demander à assister aux débats » du CVS un représentant élu de la commune (ou EPCI) d'implantation

de l'activité, un représentant du Conseil départemental et de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation, voire le représentant du défenseur des droits. Si l'objectif est d'assurer une meilleure représentativité démocratique des usagers, la mise en œuvre de l'instance n'est pas sans poser de multiples questions organisationnelles des parties prenantes au sein des établissements concernés. ●

De nouveaux droits pour les travailleurs Esat

À la suite du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de 2020 sur le plan de transformation des 1500 Esat en France, une nouvelle dynamique conforte la mission de ces structures médico-sociales pour accompagner les 120 000 travailleurs concernés dans une trajectoire professionnelle.

Les Esat sont des établissements et services d'aide par le travail qui accompagnent les personnes en situation de handicap notamment grâce au travail. Après la parution d'une circulaire du 11 mai 2022, le gouvernement a réaffirmé son soutien au modèle des Esat et aux acteurs médico-sociaux. L'objectif du plan de transformation de ces structures est de fluidifier les parcours professionnels des usagers. Il prévoit la création de nouveaux droits alignés sur le droit du travail. Actuellement, les personnes en situation de handicap travaillant pour un Esat ne sont pas assimilées à des « salariés ». Ils sont considérés comme des usagers. Les travailleurs ne bénéficient donc pas d'un contrat de travail mais d'un contrat de soutien et d'aide par le travail. La concertation qui a associé de nombreuses parties prenantes du secteur - dont les personnes en situation de handicap elles-mêmes - a révélé que les usagers avaient des droits bien en dessous du minimum prévu dans le droit du travail.

Dans l'objectif d'améliorer les conditions des travailleurs, depuis plusieurs années, l'Adapei de l'Orne a mis en place des mesures compensatoires telles que :

- la participation financière par l'Esat sur les coûts financiers des repas limitant ainsi le tarif payé par les travailleurs à hauteur d'un MIG (Minimum Garanti fixé à 3.94 €) ;
- une partie des frais de mutuelle et des chèques vacances ;
- la mise en place d'un transport par navette entre des Foyers d'hébergement et l'Esat ;
- le bénéfice de 3 jours de congés exceptionnels supplémentaires pour des besoins spécifiques ;
- l'attribution de cartes cadeaux en fin d'année ;
- l'organisation des moments conviviaux (fêtes d'été et de Noël, départ en retraite avec cadeaux par l'Esat) ;
- la remise des médailles du travail avec en plus l'attribution d'un chèque cadeau ;
- la valorisation des compétences par la RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience) par le Dispositif Différent & Compétent. ●

En quoi consistent les trois axes principaux du plan de transformation ?

- 1 Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs des Esat :**
 - droit aux congés exceptionnels ;
 - rémunération du travail le dimanche et les jours fériés ;
 - élection d'un délégué des travailleurs ;
 - accès à une complémentaire santé ;
 - faciliter la formation professionnelle pour développer les compétences.
- 2 Favoriser une dynamique de parcours des travailleurs avec le droit à des allers et retours entre les différents types d'organisation :**
 - faciliter le passage des personnes travaillant en Esat vers l'exercice d'une activité professionnelle dans le milieu ordinaire, vers l'entreprise adaptée ou l'entreprise classique sans besoin de repasser par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;
 - cumuler un temps partiel en Esat, en entreprise adaptée ou en entreprise ordinaire ;
 - intégrer le parcours renforcé en emploi qui permet l'une des modalités de sortie.
- 3 Accompagner le développement de l'activité des Esat :**
 - dotation de 15 millions d'euros de l'Etat au titre du plan France relance ;
 - diversification et développement d'une nouvelle activité par des investissements productifs ;
 - développement d'une activité existante par l'achat de machines et outils ;
 - adaptation de l'outil de production aux évolutions technologiques ;
 - recours à des prestations de conseil et d'ingénierie pour accompagner une nouvelle stratégie de production ou l'accompagnement d'activités permettant aux travailleurs une amélioration de leur employabilité.



La mise en œuvre du plan de transformation des Esat se poursuit tout le long de l'année 2022. Elle nécessitera de travaux d'expertise et des points d'étape avec les acteurs du secteur. Un comité de suivi d'évaluation est envisagé au niveau national associant l'ensemble des parties prenantes. Il est prévu avant le 30 juin 2023. ●

La Haute Autorité de Santé (HAS) a rendu public le premier référentiel national pour évaluer la qualité dans le secteur social et médico-social

Par Fouad Hammou-Kaddour, Chargé de mission qualité, suivi CPOM et projets

Le référentiel de la Haute Autorité de Santé marque un tournant dans l'évaluation de la qualité des établissements médico-sociaux. Initialement, la démarche d'évaluation s'organisait sur une période de 15 ans avec trois évaluations internes et deux évaluations externes.

La loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé est venue modifier la démarche d'évaluation en confiant à la Haute autorité de santé la mission d'élaborer une démarche permettant aux établissements de proposer un meilleur accompagnement des personnes « où qu'elles soient et quel que soit leur parcours de vie ». Un référentiel est ainsi venu concrétiser cette démarche en mars 2022 après deux ans de travaux, de concertation des différents professionnels du médico-social. Il a fixé une méthode d'évaluation et aussi un cahier des charges.

Concrètement, ce référentiel publié a pour mission de placer l'utilisateur au centre de la démarche qualité en s'assurant du respect de l'expression de ses souhaits, de ses besoins ainsi que de ses projets. Cela s'inscrit ainsi dans une logique de parcours où l'utilisateur est la pièce centrale du dispositif.

Par ailleurs, pour les structures de l'Adapei de l'Orne, ce référentiel sera très utile pour s'autoévaluer dans le cadre d'une démarche collective menée avec les professionnels,

les usagers, leurs familles et représentants. Le référentiel impose 9 thématiques essentielles. Quarante-deux objectifs sont posés avec 157 critères d'évaluation qui doivent permettre globalement d'évaluer le niveau de qualité des établissements.

Réalisée tous les 5 ans, contre 7 ans auparavant, chaque évaluation fait désormais l'objet d'un rapport dont le format est normé par la HAS. Des représentations graphiques du niveau de qualité étayent chaque

thématique et profilent les axes de progrès de la structure concernée. Ces derniers feront l'objet d'un plan d'actions à mettre en œuvre par l'établissement, qui devra en assurer le suivi et le déploiement dans le temps.

Le rapport d'évaluation a par ailleurs vocation à être diffusé largement : à l'Autorité de tarification et de contrôle, à la HAS, en interne dans les instances de la structure, y compris dans les Conseils de la vie sociale. ●



Questions à Fouad Hammou-Kaddour

(FHK) *Chargé de mission qualité, suivi CPOM et projets*



Le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé le 26 octobre 2021 avec nos partenaires, l'Agence Régionale de Santé Normandie et le Conseil départemental de l'Orne, a initié un tournant historique pour l'Adapei de l'Orne. Il permet de répondre à l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie tout en continuant d'améliorer leur quotidien. Afin de mener cette mission à bien, les trois partenaires se sont engagés pour une période quinquennale. Objectifs : favoriser le parcours inclusif, améliorer la qualité des accompagnements et offrir une réponse adaptée aux personnes en situation de handicap.

Quelles sont les grandes étapes du CPOM ?

FHK : Le déploiement des CPOM est une évolution dans la gestion des établissements médico-sociaux du secteur handicap qui permet d'autonomiser et de responsabiliser l'organisme gestionnaire mais aussi de le pousser à l'amélioration constante de la prise en charge des usagers par la fixation d'objectifs de qualité et d'efficacité. Cela a le mérite de demander aux structures de se projeter dans le temps et aux Autorités de tarification et de contrôle de suivre les projets. Cela permet aussi de reconfigurer l'offre médico-sociale par le biais de redéploiements et apporte ainsi de la souplesse aux organismes gestionnaires. C'est un levier de l'adaptation de l'offre.

Quelles sont les mises en œuvre à venir ?

FHK : Les mises en œuvre à venir vont concerner l'ensemble des secteurs. Pour l'Enfance, il est prévu le déploiement du DIME - dispositif du secteur Enfance de l'Adapei de l'Orne - en septembre 2022. L'Adapei est en attente de la signature de la convention de fonctionnement entre l'ARS, le Conseil départemental, la MDPH et l'Éducation Nationale.

Concernant le travail protégé, le déploiement d'un parcours inclusif « vers et dans l'emploi » se met progressivement en place avec le développement d'une démarche de parcours individualisés d'accès à l'emploi. Pour l'hébergement, le dispositif de l'habitat inclusif se poursuit. Après le bassin d'Alençon, le secteur de Flers est envisagé pour un déploiement dans les mois à venir.

Plus globalement, tous les établissements de l'Adapei inscrivent les accompagnements des personnes dans une articulation étroite entre les acteurs du territoire et leurs environnements social et familial. Dans cette perspective, sont abordés le répit des aidants, les repérages des signes du vieillissement ou encore la bien-être. Tout doit permettre de faciliter l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie. Le cœur de notre démarche associative rappelle que le CPOM est un outil et non une fin en soi. Sa réussite demeure une priorité stratégique majeure pour notre association. ●



Quelques bonnes nouvelles

■ **Un décret, publié au Journal officiel du 20 avril**, étend les modalités d'accès de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), incluant dans le dispositif de nouveaux bénéficiaires : personnes atteintes de surdité, personnes vivant avec une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives ou encore souffrant de troubles neuro-développementaux. L'application du décret est prévue au 1^{er} janvier 2023.

■ **Le montant de l'AAH a été revalorisé de 4% au 1^{er} juillet 2022**. Son montant est passé de 919 euros à 956 euros pour une personne célibataire et sans ressources, pour tenir compte de l'inflation galopante. Pour y prétendre, le taux d'incapacité doit être au minimum de 80 %. Sachez qu'en 2022, depuis le 1^{er} avril, le montant de l'AAH est revalorisé de 1,8% comme plusieurs autres prestations sociales.

■ **L'AAH 2022. La Première ministre Elisabeth Borne** a annoncé la déconjugalisation de l'Allocation adulte handicapé lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée le 6 juillet dernier. 270 000 personnes en situation de handicap qui vivent en couple seraient concernées. Selon la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), près de 160 000 ménages bénéficieraient d'une augmentation de leur allocation de 300 € en moyenne. Afin de ne pas produire d'éventuelles déconvenues qui concerneraient 45 000 allocataires, le nouveau dispositif aménage une mesure transitoire permettant de conserver la version conjugalisée si celle-ci leur est plus favorable. Cette option leur serait ouverte jusqu'à l'expiration de leurs droits.

■ **Les droits des aidants**. Un guide complet de l'unapei est désormais disponible pour répondre aux difficultés quotidiennes des aidants de personnes en situation de handicap. Composé de 15 fiches pratiques regroupées en trois thématiques majeures - la vie professionnelle, la vie personnelle et familiale, la retraite - cet ouvrage s'adresse à la fois aux parents, aux proches de personnes en situation de handicap mais aussi aux professionnels ainsi qu'aux bénévoles associatifs qui les accompagnent.



Calendrier

28

Septembre

Mobilisation inter-fédération pour la revalorisation des salariés du secteur social et médico-social.

29

Septembre

Mobilisation nationale des salariés sur les revalorisations Ségur et Laforcade.

1^{er}
Octobre

Au Centre des congrès à Caen, événement régional proposé par Unapei Normandie sur l'inclusion.



Adapei 6.1 Infos / Directeur de publication : **Thierry Mathieu** / Rédactrice en chef : **Sandrine Ligeret-Fourcault**. Ont collaboré à ce numéro : **le Comité de rédaction**. Infographie et maquette : **Cagnoli Créations**. Impression : **Compedit Beaugard**. Photos : **Adapei de l'Orne, Fotolia, Adobe stock, André Lemaitre, Jean-Jacque Cousquer**. Contact : communication@adapei61.fr - Tél. 02 33 82 58 00